DLP 17-2-843135-6

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : (38) 86-36-24
Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 90 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
ISSN 0757-4029

ÉDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 1 — 10 FEVRIER 1984

CEREALES A PAILLE

RÉSISTANCE DU PIÉTIN-VERSE AUX BENZIMIDAZOLES

1 - APPARITION DE LA RESISTANCE DANS LE NORD DE LA FRANCE

Des souches de piétin-verse résistantes aux benzimidazoles (carbendazime, bénomyl, thiophanate méthyl) ont été mises en évidence sur cultures de blé dans le Nord et le Bassin Parisien.

Elles ont le plus souvent été observées dans des systèmes de céréaliculture intensive (rotations avec retour fréquent de cultures de céréales, nombreux traitements comportant un benzimidazole).

La présence de ces souches a entraîné une baisse ou une perte totale d'efficacité sur piétin-verse de tels traitements. Dans quelques cas, des pertes de rendement ont été observées.

2 - SITUATION DANS NOTRE REGION

Nous n'avons connaissance dans notre région que de quelques cas isolés de résistance aux benzimidazoles, sur des parcelles d'essais ou sur des parcelles où l'inefficacité des traitements aux B M C sur piétin-verse était manifeste.

La localisation des parcelles est la suivante :

- Eure-et-Loir : 9 parcelles, réparties en Beauce, Faux-Perche et Drouais-Thymerais
- Loiret : 3 parcelles en Petite-Beauce
- Indre-et-Loire : 2 parcelles
- Loir-et-Cher : 1 parcelle en Beauce
- Cher et Indre : absence de données.

N'ayant cette année que des données tout à fait ponctuelles, notre connaissance du phénomène et de son ampleur est limitée. Toutefois, dans la grande majorité des parcelles, les B M C ont encore été efficaces en 1983 et il n'y a pas lieu pour l'instant de détourner tous les agriculteurs de cette famille de produits.

Une enquête basée sur des analyses sera menée par notre Service en 1984 afin de mieux définir les zones concernées et l'ampleur pratique du phénomène.

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN

3 - COMMENT LUTTER CONTRE LE PIETIN-VERSE

- NE TRAITER QU'EN CAS DE BESOIN

Le plus souvent, le seuil d'intervention (1 talle sur 5 atteinte sur l'avant dernière gaine) n'est atteint qu'en cours de montaison (stade 1 ou 2 noeuds). Les interventions effectuées à ce stade assurent la meilleure protection contre cette maladie.

Remarque : Dans quelques rares parcelles (semis précoces et denses, succession paille sur paille) il arrive que l'attaque soit précoce et atteigne le seuil d'intervention au stade redressement. Ceci est un cas très particulier qu'on aurait tort de généraliser. Dans ce cas exceptionnel une intervention s'impose.

Les traitements précoces systématiques sont à proscrire, car ils contribuent à sélectionner inutilement des souches de champignons résistantes, quel que soit le fongicide utilisé.

- EVALUATION DU RISQUE DANS LA PARCELLE

Les situations dans lesquelles on peut craindre la présence de souches résistantes correspondent aux conditions suivantes :

- parcelles où sont pratiquées des ROTATIONS INTENSIVES paille sur paille et AYANT RECU FREQUEMMENT DES BENZIMIDAZOLES au cours des campagnes passées
- observation dans de telles parcelles d'une PERTE D'EFFICACITE VISUELLE des benzimidazoles les années passées.

Remarque : Ne pas se baser uniquement sur l'expérience de 1983. En effet, des attaques tardives d'une intensité exceptionnelle ont été rendues possibles du fait de longues périodes fraîches et pluvieuses au printemps. Elles sont intervenues à un moment où les traitements orientés contre les maladies du pied ne pouvaient **plus être efficaces.**

S'assurer aussi que les traitements avaient été effectués dans de bonnes conditions (dose suffisante ; époque d'application pas trop précoce : plutôt stade 1 à 2 noeuds que redressement ; absence de lessivage du produit ; bonne pénétration de la végétation par la bouillie).

- CHOIX DES PRODUITS

Il sera fonction de la présence présumée ou de l'absence des souches résistantes dans la parcelle. La seule matière active actuellement suffisamment efficace sur piétin verse résistant ou non aux B M C est le prochloraz

* *SITUATION AVEC SOUCHES RESISTANTES AUX BENZIMIDAZOLES*

La lutte contre les maladies du pied DEVRA ETRE MENEE avec des spécialités à base de PROCHLORAZ. A l'épiaison, l'ensemble des spécialités actives sur maladies des dernières feuilles et de l'épi peut être utilisé (qu'elles apportent ou non des B M C ou du prochloraz.

* *SITUATION SANS SOUCHES RESISTANTES AUX BENZIMIDAZOLES*

Les spécialités utilisées au premier traitement apporteront SOIT UN BENZIMIDAZOLE, SOIT DU PROCHLORAZ, éventuellement en association avec une matière active efficace sur maladies du feuillage.

Afin de LIMITER LA PRESSION DE SELECTION DES FONGICIDES sur les populations de piétin-verse, il est fortement recommandé d'ALTERNER LES MATIERES ACTIVES utilisées pour lutter contre cette maladie. (Prochloraz et B M C en alternance d'une année sur l'autre)

D'une manière plus générale, essayer de ne pas intervenir de façon trop répétée avec une même famille de fongicides sur une parcelle donnée.

JAUNISSE NANISANTE

L'ATTAQUE EST SERIEUSE SUR SEMIS PRECOCES

Les tests sérologiques pratiqués depuis 2 mois confirment que les parcelles SEMEES PRECOCEMENT (avant le 5-8 Octobre) et MAL PROTEGEES CONTRE LES PUCERONS sont souvent virosées (voir bulletin n° 27 du 22 Décembre 1983).

- Les cultures d'orge d'hiver et d'avoine d'hiver sont les plus atteintes et les dégâts risquent d'être très graves surtout en cas de printemps sec.
- Pour les cultures virosées de blé et de seigle, l'intensité des dégâts est difficile à prévoir, mais ces parcelles répondront mal à une culture intensifiée.

Ne pas entrer dans de gros frais !

ATTENTION : Nous avons cet hiver assuré un service gratuit concernant la détection du virus de la Jaunisse Nanisante des céréales par test sérologique.

Plus de 700 échantillons ont été analysés, qui révèlent l'ampleur de ce problème pour la campagne 1983-1984.

Les crédits affectés à cette action sont épuisés.

En conséquence, les analyses seront payantes à partir du 15 Février.

Le tarif suivant sera pratiqué :

- 70 Frs par échantillon
- 40 Frs par échantillon pour :
  - un envoi comptant au moins 5 échantillons,
  - un abonné aux Avertissements Agricoles,
  - un adhérent à un Groupement de Défense contre les Ennemis des Cultures.

Pour faire l'objet d'une analyse, l'échantillon doit être accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de : FEDERATION DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES DU LOIRET.

COLZA

LE REDÉMARRAGE DE LA VÉGÉTATION EST IMMINENT

Il a déjà eu lieu en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher.

- La plupart des parcelles observées ont atteint le stade C 1 (apparition des jeunes feuilles).
- Quelques-unes sont déjà au stade C2 (voir schéma).

ATTENTION : Certains herbicides (LEGURAME PM, KERB) ne peuvent être employés qu'au repos végétatif. Si le redémarrage a déjà eu lieu le seul recours est de les employer sur sol gelé.

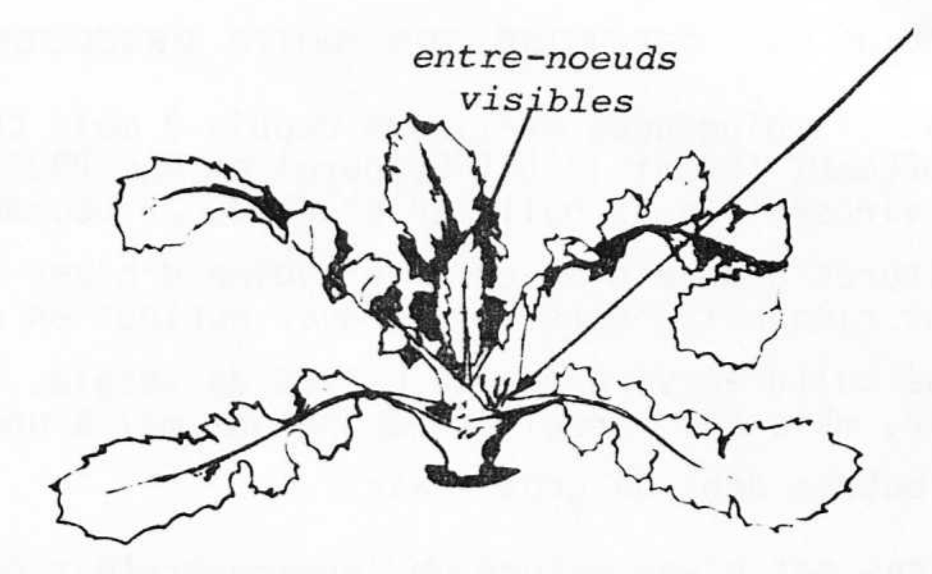
Quelques anomalies :

- la plupart des parcelles présentent un aspect violacé-rouge et certaines plantes ont le pivot creux : larges cavités dans l'axe du pivot.

CES PHENOMENES SONT DUS A DES PERTURBATIONS PHYSIOLOGIQUES DE LA PLANTE.

P2

STADE C2 DU COLZA



PEU D'ALTISES ...

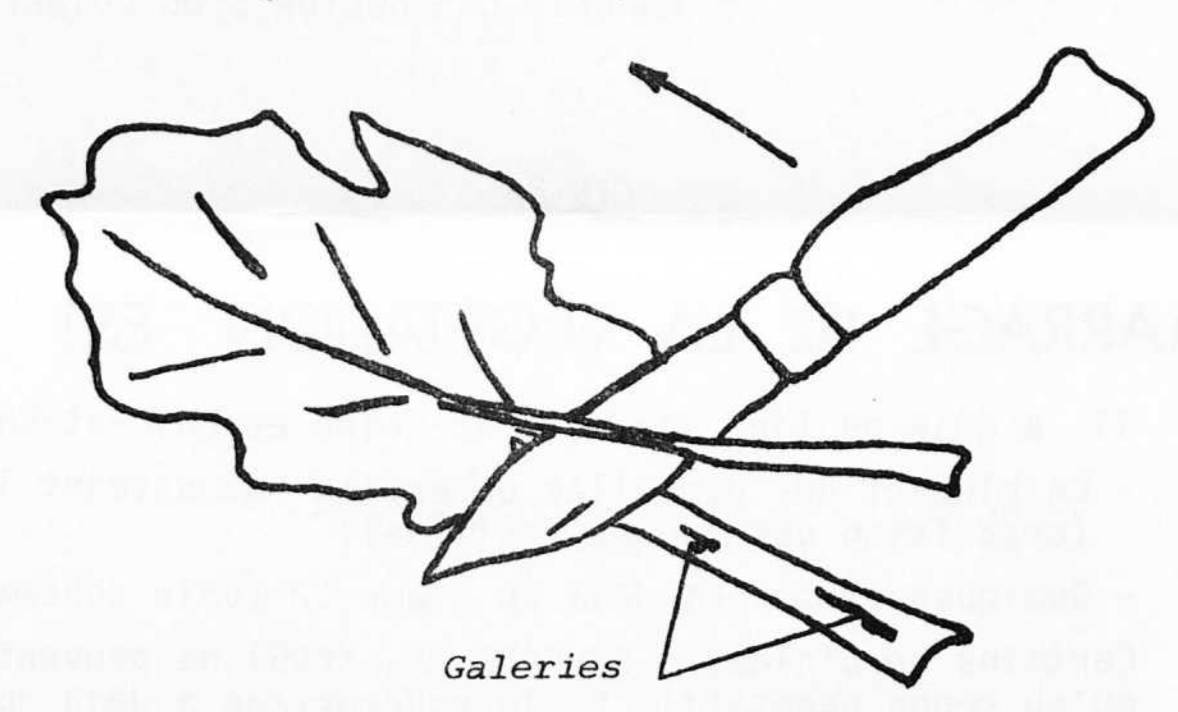
Dans l'ensemble des parcelles suivies on observe très peu de larves d'altises.

➡ SI VOUS AVEZ DEJA TRAITE contre cet insecte ou contre le charançon du bourgeon terminal en automne :

- Il n'y a pas lieu de vous inquiéter

➡ SI VOS PARCELLES N'ONT PAS ETE PROTEGEES EN AUTOMNE ET SI LA REPRISE DE VEGETATION N'A PAS ENCORE EU LIEU

- Surveillez vos parcelles en faisant des dissections longitudinales des pétioles sur 50 plantes



INTERVENEZ SI 2 PLANTES SUR 3 HEBERGENT DES LARVES AGEES

Traitement : Parathion-éthyl 300 g de M.A./ha
Parathion-méthyl 350 g "
Oléoparathion 350 g " si le feuillage est mouillé et s il y a des risques de lessivage.